



santé
famille
retraite
services

Mention d'information

Gestion de la formation des agents MSA d'Armorique

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Armorique met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel dont la finalité est d'assurer la gestion de la formation des agents de la MSA d'Armorique

Ce traitement poursuit plusieurs objectifs :

- Assurer le suivi des demandes de formation et des périodes de formation effectuées, la programmation du budget et le suivi budgétaire lié au Plan de développement des compétences,
- Organiser les sessions de formation dans le cadre du Plan de développement des compétences,
- Procéder à l'évaluation des connaissances et des formations,
- Réaliser des traitements statistiques.

Les personnes concernées sont les salariés et stagiaires de la MSA d'Armorique.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- Données vie professionnelle
- Informations d'ordre économique et financière

Ce traitement est fondé sur l'exécution d'un contrat et l'intérêt légitime.

Les programmes, conventions passées avec les organismes de formation, bilans, les dossiers de financement sont conservés 10 ans.

Les dossiers de formation continue sont conservés 10 ans.

Les pièces justificatives comptables sont conservées 6 ans.

Les attestations de formation sont conservées dans le dossier personnel de l'agent durant toute la durée de la présence dans l'entreprise.

L'accès aux données est réservé aux agents de la MSA d'Armorique habilités à en connaître en fonction des objectifs : les responsables de service, les agents habilités du service GRH/formation, les agents de Direction, les agents formateurs, les agents habilités du service comptabilité (paiement des factures des organismes de formation) et du service contrôle de gestion.

Autres destinataires : les organismes de formation, les organismes de financement tels que OCAPAT: (OPCO) : organisme d'état, opérateur de compétences.

Données statistiques : le CSE, la commission formation, FNEMSA/CCMSA (statistiques).

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au responsable du service de la RH pour l'exercice de vos droits : pour toute information ou aide dans l'exercice de vos droits, contacter le DPO de la MSA Armorique : dpo.grprec@armorique.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy, TSA – 80715 – 75334 Paris CEDEX 07.